

## Entrée au lycée professionnel

### L'arnaque de l'innovation

La circulaire n°2016-055 du 29 mars 2016 adressée aux rectrices et recteurs d'académie liste les nouvelles mesures pour réussir l'entrée au lycée professionnel. Ces directives surprennent par leur banalité puisqu'elles sont déjà souvent mises en œuvre dans de nombreux établissements comme l'accueil des nouveaux élèves, l'ajustement de l'orientation, les liens avec les collègues proches... Les seules nouveautés résident dans la suppression des CCF l'année d'entrée en Bac Pro, la réorientation à l'aide d'Affelnet et une période de préparation aux PFMP (périodes de formation en milieu professionnel). Quant à l'apprentissage et à l'alternance, rien de nouveau non plus. Le ministère réaffirme sa volonté de poursuivre leur développement et leur généralisation au détriment de la voie sous statut scolaire. Le développement des parcours mixés et des publics mixtes va donc s'intensifier.

Pour permettre une bonne intégration des élèves en LP, le ministère impose une **période spécifique d'accueil et d'intégration**. Ce dispositif, qui existe déjà, pourrait se révéler positif s'il n'était pas autant orienté vers l'entreprise (visites d'entreprises, association des établissements avec les organisations patronales locales et autres partenaires extérieurs...).

En amont, les élèves du collège devront être informé-e-s des formations dispensées dans les LP mais aussi dans les CFA par le biais d'une convention de jumelage. Les équipes des différents établissements devront se rapprocher pour favoriser « la continuité pédagogique ». Sur quels moyens, quel temps ? Va-t-on encore créer des coordonnateurs et coordonnatrices payé-e-s en IMP pour assurer ces liaisons collèges-lycées ou cela va-t-il devoir se faire sur notre temps libre, en ajoutant encore des réunions de concertation à nos missions déjà pléthoriques ?

Une **période de consolidation de l'orientation** est aussi créée. En théorie un-e élève pourra changer de formation avant les vacances d'automne. Un entretien sera organisé entre l'équipe pédagogique et tou-te-s les élèves de seconde Bac Pro et de première année de CAP afin de vérifier si l'orientation correspond au projet de chacun-e. En pratique, on ne voit pas comment certaines filières à effectif limité pourront accueillir davantage d'élèves.

Ces nouvelles mesures qui s'appliqueront à la rentrée questionnent également le temps et les moyens alloués pour les mettre en place. On se dirige forcément vers un

alourdissement des tâches et des missions des PLP. On comprend mieux la suppression du corps des COP vu qu'on nous attribue leurs missions, qui plus est sans aucune formation. Orienter est un métier ! Et ce n'est pas le nôtre !

Une **période de préparation des PFMP** devra aussi être organisée la semaine précédant la première session ou pendant la première semaine de celle-ci, associant l'équipe pédagogique et l'organisme d'accueil. Indépendamment de notre position concernant les PFMP, qui pense sérieusement que les personnels d'entreprise vont venir au lycée quelques jours voire une semaine afin de les préparer ?

**Par ailleurs, les CCF (contrôles en cours de formation) organisés en seconde Bac Pro seront abandonnés** pour toutes les disciplines. Une réflexion sur le devenir des évaluations en EPS sera même engagée très prochainement.

Enfin, sous la conduite de nos chef-fe-s d'établissement et du corps d'inspection, nous devons construire un projet pédagogique spécifique qui aura vocation à faire partie intégrante du projet d'établissement... Là, la circulaire est plus floue voire vire à la langue de bois :

-Une circulaire usine à gaz où se dessine un accroissement notable de notre charge de travail dans des missions diverses et variées, irréalisables à moins qu'on n'augmente le nombre d'enseignant-e-s ;

-Une circulaire usine à gaz qui confirme l'apprentissage comme voie phare de la formation professionnelle ;

-Une circulaire usine à gaz qui donne aux élèves et aux parents une illusion de souplesse et d'ouverture alors que le nombre de places limité dans des filières attractives permettra peu de ré-orientations mais beaucoup de frustration.

**SUD éducation dénonce la suppression des sections sous statut scolaire au détriment du développement de l'apprentissage et des sections en parcours mixés et en publics mixtes.**

**SUD éducation revendique le maintien des CIO et des missions des COP, la diminution des PFMP, la fin de la soumission de l'école à l'entreprise.**